

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 395

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 395 17 février 1977
Quatorzième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
Victor Ruffy

395

Domaine public

Sparprogramm et centralisme

Il y a la gauche, la droite, les associations économiques, le Conseil fédéral, le Parlement, les Cantons, l'administration, les régies fédérales, les partis, et, au bout du compte, le peuple qui n'est pas la résultante de cette énumération.

Dans la bataille des finances fédérales, la droite a l'avantage de l'initiative. Le « oui » aux impôts nouveaux est difficile à faire accepter au peuple et aux Cantons. La droite a vu là une situation à exploiter à son profit : elle exige donc des économies selon « sa » volonté.

Pour avoir dénoncé, non pas cette pression exercée sur le pouvoir, mais son excès, son outrecuidance, il a été reproché à DP de se faire le défenseur des déficits publics. Non, le problème n'est pas budgétaire, mais politique ! Car la droite ne veut pas l'équilibre du budget, mais l'amaigrissement de l'Etat et de sa politique sociale. Qu'elle ne camoufle pas, hypocritement, sous des dehors gestionnaires, ses choix doctrinaux !

Désormais, les principales données — réserve faite des décisions du Parlement — sont connues. Le Conseil fédéral a rendu public son programme d'économies. A-t-il choisi ?

Les économies proposées sont avant tout un correctif de la planification, dont les chiffres sont réduits par rapport à une croissance primitivement supputée plus forte.

Certes, les coupes seraient, sur de nombreux points, douloureuses. Mais il n'y a pas de réorientation profonde. Ni de démantèlement, comme le souhaitait une certaine droite. On pourra donc observer, l'équilibre budgétaire étant promis pour 1980, si cette droite-là se contentera de ce seul souci gestionnaire. A notre avis, elle ne pourra considérer le nouveau « Sparprogramm » que comme une insuffisante réponse à ses exigences. Elle engrangera ce peu, malgré tout bon à prendre, et décidera de combattre le paquet financier

en juin pour obtenir, au deuxième tour, des économies qui auront alors une signification politique.

Dans le saupoudrage d'économies du « Sparprogramm » qui porte la marque de l'administration autant que du Conseil fédéral, difficile de dégager les grandes lignes d'une pensée politique !

Sur les trois grands chapitres coûteux du budget fédéral, politique sociale, agriculture, transports, on peut remarquer ceci.

Politique sociale. Maintien de l'AVS et de l'AI. En revanche plafonnement des contributions aux caisses-maladie au niveau de 1976. Comme les coûts médicaux, hospitaliers, croîtront inévitablement dans les trois ans qui viennent, la situation deviendra vite intenable. Seules des déclarations claires du Conseil fédéral, disant comment et dans quel délai il révisera l'assurance-maladie, rendront supportable ce régime transitoire.

Agriculture. Rien de nouveau par rapport aux autres exposés sur la politique agricole.

Transports. Là, on innove dans le mauvais sens. Les déficits des PTT pour les cars postaux, les investissements liés à l'exploitation des lignes régionales des CFF pourront être mis à la charge des Cantons (et des Communes).

Les régies fédérales jouent désormais la carte du centralisme. Alors que, nationalisées, elles assureraient une péréquation entre les régions riches et pauvres, elles ne veulent désormais conserver que les secteurs rentables, ou du moins se décharger partiellement des zones déficitaires.

Or les zones déficitaires sont celles des régions peu peuplées, économiquement pauvres. On s'apprête donc à faire payer les plus faibles. Et les économies ne feront qu'accélérer le centralisme économique, au même titre que la récession l'accélère dans le secteur privé.

Sur ce point le « Sparprogramm » est inacceptable. Au Parlement de corriger cette inéquité.